



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2007-2008)
LE 25 SEPTEMBRE 2007**

00.01 VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte. Elle rappelle la procédure de convocation selon l'article 163 de la Loi sur l'instruction publique qui se lit comme suit : « Le président ou deux commissaires peuvent faire convoquer une séance extraordinaire du conseil des commissaires ».

00.01-a PRÉSENCES

À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 25 SEPTEMBRE 2007 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (02), Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Suzanne Gaudette (08), Pascale Godin (06), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (01), Diane Soucy (04), Françoise Théoret (05)

MM. Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélair (09), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

MM. Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire
Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents au niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes
M. Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

ABSENCES

M^{mes} Denise Daoust (18), Josyane Desjardins (16), Louise Tremblay (20)
M. Marcel Gélinas (03)

C.C.- 2372-09-07

00.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,
que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé à savoir :



No de résolution
ou annotation

00.01 VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

00.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

00.03 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

00.03-a Demande de révision de décision

00.04 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

00.03 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

C.C.-2373-09-07

HUIS CLOS

À 19 h 32,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2374-09-07

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 19 h 40,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2375-09-07

**00.03-a DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION (ÉLÈVE
PORTANT LA FICHE # 5272091)**

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la Politique sur les psychotropes, secteur jeunes, en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision, à savoir d'expulser l'élève portant la fiche # 5272091 de l'école Louis-Philippe-Paré pour l'année scolaire 2007-2008 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche de réinscription vers une autre école de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, demande le vote qui s'établit comme suit :



No de résolution
ou annotation

ONT VOTÉ POUR : 16 commissaires
A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

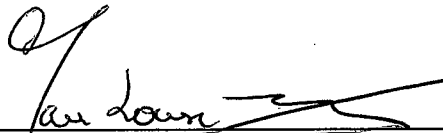
C.C.-2376-09-07

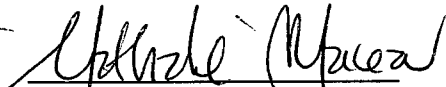
00.04 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 40,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la présente séance extraordinaire soit levée.


Présidence de la séance


Secrétaire générale

A.13.02
D:\Textes\2007-2008\CC\Procès-verbaux\25 septembre 2007 - A.13.02 - Extraordinaire.doc